



26844 - La ressemblance entre le witr et la prière du maghreb (coucher du soleil)

question

J'ai écrit dans un article intitulé **prières nocturnes en Ramadan** que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a interdit qu'on porte la prière du witr à trois rakaa et expliqué l'interdiction en ces termes: **ne la rendez pas semblable à la prière du maghreb**. Cela étant, celui qui veut effectuer la prière du witr doit s'y mettre de manière à la différencier de la prière du maghrib. Cela peut se faire de deux façons: ou bien on interrompt la prière au bout de deux rakaa, ce qui est préférable, ou bien on fait les trois rakaa d'emblée sans s'asseoir après les deux premières rakaa.

Moi je fais une prière de trois rakaa à titre de witr, mais je différencie ma prière de celle du maghrib en levant les bras pour dire Allahou akbar avant l'invocation dite qunoute. Est-ce exact?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Avant de répondre à votre question, nous vous remercions pour votre souci de vous conformer à la Sunna et demandons à Allah de vous insérer et de nous insérer parmi ceux qui écoutent les paroles et en suivent les meilleures.

Ce que vous avez mentionné- puisse Allah vous assister- à propos de votre volonté de ne pas ressembler (à celui qui effectue la prière du maghrib) en levant vos bras pour dire Allahou akbar avant de prononcer l'invocation dite qunoute ne correspond pas au sens que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) donne à son interdiction citée dans ses propos rapportés dans un hadith cité par al-Hakim (1/304) et al-Bayhaqui (3/31) et ad-Daraqoutni, p.172 et déclaré authentique par al-Hakim sur la base de leurs (Boukhari et Mouslim) critères, hadith selon lequel le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dit: «ne portez pas la prière du witr à trois rakaa



pour éviter de la rendre semblable à la prière du maghrib.» Le Prophète entend par là, selon les explications des ulémas, interdire le fait de s'asseoir après les deux premières rakaa pour le salut (du milieu) comme on le fait dans la prière du maghrib. Voir à ce propos Fateh al-Bari d'Ibn Hadjar 4/301. Al-Hafidz dit: « sa chaîne de rapporteurs remplit les critères des deux Cheikh (Boukhari et Mouslim) Voir encore Awn al-maaboud, commentaire du hadith n° 1423. Voir encore Salaat at-tarawiih d'al-Albani,p. 97.

Le fait de lever les bras pour dire Allahou akbar avant l'invocation dite qunoute ne constitue pas une vraie différence entre les deux prières. En effet, ce geste est prévu en quatre endroits:

- 1.A la prononciation de la formule Allahou akbar du début.
- 2.A la gèneuflexion.
- 3.Au moment de s'en redresser
- 4.Au moment de se relever du premier tashahhoud (posture assise de milieu de prière)

En dehors de ces quatre cas, il n'est pas institué pour le prieur de lever ses bras. Voir sur la question Fatawa arkane al-islam de Cheikh Muhammad ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde).

Allah le sait mieux.